



Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 10 mai 2016]

Date de la convocation  
4 mai 2016  
Date d'affichage  
4 mai 2016

Nombre de conseillers  
En exercice : 33  
Présents : 26  
Procurations : 5  
Votants : 31

**Présents** : Patrice GAUSSERAND, *Maire*, Martine SOUQUET, Francis RUFFEL, Dominique BOYER, Monique GUILLE, Pierre TRANIER, Alain SORIANO, Christophe CAUSSE, Dominique HIRISSOU, *Maires Adjoints*

Lahcene BAAZIZ, Bernard BARTHE, Martine VIOLETTE, Pierre COURJAULT-RADE, Marie-Claire DEGUILHEM, Françoise BONNET, Thierry BODDI, David AMALRIC, Christelle BIROT, Magali CAMALET, Aurélie TREILHOU, Christian PERO, Jean BATAILLOU, Alain HORTUS, Marie-Françoise BONELLO, Philippe PILLEUX, Thomas DOMENECH, *Conseillers*

**Absents et représentés** : Chantal TICHIT, Christelle HARDY, Eric PILUDU, Michèle RIEUX, Chantal CAUSSE

**N°077/ 2016**

**Absents** : Stéphanie NELATON, Marie-Christine BOUTONNET

*Secrétaire de séance : Magali CAMALET*

**Objet de délibération : Camping municipal des Sources - Réservations promotionnelles**

La grille tarifaire du camping des Sources a été définie pour une période de 2 ans. Cette périodicité est en lien avec la parution du guide des campings du Tarn éditée par l'Association Tarnaise de l'Hôtellerie de Plein Air. Il apparaît aujourd'hui qu'il est nécessaire d'adapter la grille tarifaire du camping afin de répondre aux attentes clients et d'augmenter la visibilité du Camping des sources sur les supports de communication départementaux.

La Commission Tourisme propose de laisser la possibilité d'intégrer les actions promotionnelles initiées par l'ATHPA et, pour ce faire, de mettre en œuvre ponctuellement des tarifs promotionnels spécifiques afin que les références du camping soient reprises sur les supports de communication de l'Association, supports utilisés notamment dans le cadre de campagne internet et de salons. Exemple d'actions promotionnelles : « le Tarn à la carte »

Il est proposé à l'Assemblée de mettre en place le tarif des réservations promotionnelles pour le camping des Sources, dans le cadre des opérations promotionnelles initiées par l'ATHPA. Le conseil sera tenu informé de ces opérations.

**Vote : 6 abstentions (5 Avec vous pour Gaillac, 1 Gaillac à gauche)**

**Le CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**ACCEPTE** la mise en place de tarifs des réservations promotionnelles pour le camping des Sources, dans le cadre des opérations promotionnelles initiées par l'ATHPA. Le conseil sera tenu informé de ces opérations.

**DONNE** pouvoir à Monsieur le Maire de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

**POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

**Le Maire,**  
**Patrice GAUSSERAND**

Accusé de réception en préfecture  
081-218100998-20160510-077-2016-DE  
Date de télétransmission : 17/05/2016  
Date de réception préfecture : 17/05/2016